

Paris, le 12 janvier 2024

BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Hermès International à BNP Paribas, en date de négociation du 31 décembre 2023, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- . 2 420 titres Hermès International
- . 18 783 390 €

Au cours du 2e semestre 2023, il a été négocié un total de :

A l'achat, 105 738 titres, pour un montant de 196 675 120 € (4 851 transactions).

A la vente, 104 718 titres, pour un montant de 195 043 436 € (6 437 transactions).

Il est rappelé que :

- 1 Lors du précédent bilan semestriel au 30 juin 2023, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :
 - . 1 400 titres Hermès International
 - . 20 041 138 €
- 2 Au cours du 1er semestre 2023, il a été négocié un total de :

A l'achat, 93 396 titres, pour un montant de 168 895 948 € (4 101 transactions).

A la vente, 96 463 titres, pour un montant de 173 832 248 € (5 993 transactions).

- 3 Au 1^{er} juillet 2021, date de la mise en œuvre de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :
 - . 496 titres Hermès International
 - . 18 278 671 €
- 4 Au 31 décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision AMF n°2018-01 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :
 - . 9 166 titres Hermès International
 - . 10 762 172 €